



DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRE AMICALE

(demande d'autorisation valable jusqu'au 15 juillet 2021)

ORGANISME RESPONSABLE :

CLUB RECEVANT :

CLUB VISITEUR :

CATEGORIE :

DATE DE LA RENCONTRE : HEURE :

LIEU :

NOM DU RESPONSABLE DE LA RENCONTRE :

Téléphone :

NOM du COVID MANAGER Club recevant :

NOM du COVID MANAGER Club visiteur :

PRESIDENT CLUB RECEVANT	PRESIDENT CLUB VISITEUR
<p>Je soussigné(e)..... Président(e) du Club de..... atteste que les tous les joueurs figurant sur la feuille de match ont suivi au minimum 3 à 4 semaines consécutives d'entraînement avec contact selon les modalités du plan de redémarrage FFR et de préparation.</p> <p>Date : signature – cachet du club :</p>	<p>Je soussigné(e)..... Président(e) du Club de..... atteste que les tous les joueurs figurant sur la feuille de match ont suivi au minimum 3 à 4 semaines consécutives d'entraînement avec contact selon les modalités du plan de redémarrage FFR et de préparation.</p> <p>Date : signature – cachet du Club :</p>

AUTORISATION DE RENCONTRE

ACCORDÉE LE

SOUS LES RÉSERVES SUIVANTES :

- Assurances prises
- Sécurité (Poste de secours, téléphone, secouristes, sécurité, stade...)
- Joueurs assurés (CECI EST UNE OBLIGATION)

DEMANDE ENVOYEE AU RESPONSABLE DES DESIGNATIONS D'ARBITRES LE

Afin de respecter la sécurité des joueurs, l'arbitre désigné pourra être amené à arrêter la rencontre s'il le juge nécessaire (Préparation physique inadaptée, Jeu déloyal)

Le Secrétaire Général,

Jean-Claude Peyrin.

NOTA : Seul formulaire à utiliser pour Demandes d'Autorisation de Matches.
Les demandes doivent être faites avant le Mardi précédent le match.

Document à renvoyer à votre MO d'appartenance : auraservice.chaponnay@ligueaura-ffr.fr / auraservice.clermont@ligueaura-ffr.fr / auraservice.guilherand@ligueaura-ffr.fr / auraservice.montbonnot@ligueaura-ffr.fr